

mèze



n°32
Avril 2012

votre journal

Bulletin municipal d'information



promenade autour du port



Mèze
une

nature méditerranéenne

budget municipal

Maîtrise des dépenses et qualité des services

Henry Fricou présente la politique budgétaire de la Ville



Lors de la séance du conseil municipal du 23 février, largement consacrée au débat d'orientation budgétaire de la Ville, le maire de Mèze a fait un état des lieux des finances municipales et présenté les grandes lignes du budget 2012. La maîtrise des dépenses publiques, le maintien de la capacité d'action sans recours à l'augmentation de la fiscalité locale seront encore les maîtres mots pour l'élaboration de ce budget.

Mèze votre journal: Le contexte économique national a-t-il une influence importante sur les choix budgétaires pris à l'échelle des collectivités locales?

Henry Fricou: L'année 2012, du fait des échéances politiques et des difficultés de l'État à sortir de la tenaille endettement/récession, met encore une fois la gestion des collectivités locales à rude épreuve. Les transferts de charges et le gel des dotations de l'État sont devenus une constante. Ce jeu de vases commu-

nicants engendre l'augmentation des dépenses des collectivités à mesure que l'État réalise des économies de services et de personnels.

De plus, l'augmentation du nombre et du niveau des normes sanitaires, techniques et environnementales, selon un processus financièrement pervers qui veut que celui qui décide n'est pas celui qui paie, accroît année après année nos charges de fonctionnement.

Il faut le souligner, l'endettement des collectivités locales représente moins de 8 % de la dette publique en France. Cette dette est une dette affectée exclusivement à l'investissement contrairement à l'État qui s'endette pour son fonctionnement. Les collectivités territoriales représentent 70 % de l'investissement public en France.

Il est donc clair que tout affaiblissement des dotations et des recettes des collectivités aurait automatiquement un effet d'aggravation de la récession frappant en même temps les PME et le secteur BTP, mais aussi les services de proximité, quasiment tous financés par les collectivités.

Dans ces circonstances, des incertitudes vont peser sur la gestion des collectivités territoriales en 2012. Elles portent sur les décisions politiques, sur le financement de nos investissements par les banques et sur la récession économique qui influe sur certaines de nos recettes.

MVJ : Quelle est la situation financière de Mèze ?

Depuis 2009, nous avons mis l'accent sur une meilleure organisation des services et une gestion plus économe du fonctionnement. Les résultats d'exécution du budget 2011 montrent que ces efforts portent leurs fruits, ce qui nous permet d'augmenter l'épargne de plus de 17 % sans avoir à accentuer la pression

sommaire

Vie municipale p. 2-4

Ville en mouvement p. 5-6

Environnement p. 7-8

Brèves p. 9

Jeunesse p. 10-11

État civil p. 12

Tribune libre p. 12

Une image - Une histoire p. 13

Sport p. 14-15

Agenda p. 16

Retour sur l'hiver p. 17

Vie culturelle p. 18-20

Mairie, place Aristide Briand — BP 28 — 34140 Mèze

Tél. : 04 67 18 30 30

Mail : secretaire.dgs@ville-meze.fr

Web : www.ville-meze.fr

Directeur de la publication : Henry Fricou

Rédacteur en Chef : Franck Billeton

Comité de rédaction : Sophie Rolhion

Rédaction : Franck Billeton, Lisbeth Saumade

Secrétariat de rédaction : Muriel Barthez

Photos : Service communication

Conception, réalisation maquette : Biotope —

Béatrice Garnier, Frédéric Pruneau

Impression : Soulié Imprimeur

Avril 2012



Photo de couverture:
Conseil général de l'Hérault

fiscale. Pour la 8^e année consécutive, nous n'augmenterons pas la part communale des impôts. L'augmentation des recettes fiscales tend à se tasser. De 2004 à 2009, les recettes fiscales augmentaient de +5,4 % par an en moyenne, contre +2,73 % de 2010 à 2011. Les charges à caractère général augmentent de +1,1 % pour rester, en 2011, à un niveau inférieur à ce qu'elles étaient en 2008. Compte tenu des hausses constantes du coût de l'énergie et des carburants (+15 % en 2011), cette stagnation comptable masque un peu les efforts réalisés par les services dans tous les domaines afin de contenir leurs dépenses.

MVJ : Quelles sont les principales difficultés que vous rencontrez pour élaborer le prochain budget ?

HF : Elles concernent essentiellement le poids de notre budget de fonctionnement. Comme je l'évoquais, le coût de l'énergie ne cesse de progresser. Or, ce poste représente 450 000 euros de nos charges générales, soit 17 % du total. Si bien que nos efforts d'économie ne servent qu'à compenser ces hausses de prix.

Les charges de personnel, maîtrisées à + 2,07 %, subissent les effets de notre politique de résorption de l'emploi précaire au sein de la municipalité. Les effets de ces mesures sociales que nous assumons pleinement se feront sentir sur l'exercice 2012.

Parmi les difficultés attendues, il y a aussi la récession amorcée fin 2011 et poursuivie au moins au premier semestre 2012. Cela nous contraint à modérer notre prévision de recettes sur les droits de mutation qui ont progressé de 108 800 euros en 2011.

Enfin, la hausse de la TVA à 7 % au lieu de 5,5 % va augmenter un certain nombre de dépenses, dont celles du service culture et festivités.

MVJ : La part consacrée au fonctionnement n'est-elle pas trop importante ?

HF : Les Mézois attendent de leur commune qu'elle assure pleinement sa mission de service public. Cela a un prix !

La section de fonctionnement du budget représente le coût de l'ensemble des services publics rendus à nos concitoyens, des aides directes et indirectes octroyées au tissu associatif et de l'entretien de l'important patrimoine communal.

Dans une ville dynamique et en expansion comme Mèze, pour maintenir la qualité des services actuels, nous sommes contraints d'adapter sans cesse les effectifs et les moyens. Cela engendre évidemment des coûts nouveaux. Mais notre gestion rigoureuse nous permet de présenter, pour 2012, un budget de fonctionnement à 0 % d'augmentation sans faire le moindre compromis sur la qualité de nos services publics.

J'ajoute qu'en ce qui concerne le CCAS de Mèze, notre gestion rigoureuse nous permet de prévoir, pour 2012, un budget inférieur à celui de 2011 sans compromettre la qualité des services rendus.

MVJ : La capacité d'investissement de la Ville est-elle maintenue ?

HF : Avec 6 227 000 euros, le budget d'investissement 2011 était particulièrement ambitieux. Il comportait notamment des opérations d'équipement majeures telles que la première tranche d'aménagement de l'aire des festivités, la deuxième tranche de la réhabilitation du Taurus, la création d'une voie urbaine au chemin des Costes et la création de la salle des mariages et du conseil municipal au foyer municipal. Au total le taux de réalisation est de 96 %, un niveau exceptionnel difficile à atteindre.

L'emprunt finalement mobilisé est de 1,36 million d'euros soit un montant inférieur au remboursement en capital de la dette. En conséquence l'exercice 2011 a vu se poursuivre un léger désendettement de la collectivité (- 2 %).

Le budget d'investissement 2012 sera engagé selon les mêmes orientations en dépenses et en recettes.

Nous allons poursuivre l'effort d'équipement de la commune avec des opérations majeures telles que la 2^e tranche de l'aire des festivités, la 3^e tranche du Taurus, la rénovation et l'extension de l'école de musique, l'aménagement de la salle de spectacle de la Cave Coopérative...

Nous devons tout de même intégrer une donnée nouvelle liée à la crise financière. C'est la frilosité des banques qui ne sont actuellement plus en mesure de financer les investissements de collectivités territoriales. Nous devons donc impérativement persévérer dans la prudence et la rigueur car la qualité de la gestion des collectivités sera désormais un critère déterminant dans l'accès au crédit bancaire et dans le coût de ce crédit.

MVJ : Dans ce contexte, faut-il revoir vos ambitions à la baisse en matière d'investissements ?

HF : Absolument pas ! Une gestion prudente tenant compte du climat économique actuel ne doit pas être interprétée comme une diminution de nos ambitions. C'est au contraire cette prudence et cet effort de lucidité qui nous permettent, aujourd'hui, de maintenir le bon cap. Nous ne remettons pas en question les priorités définies dans le contrat municipal passé avec les Mézois en 2008. Nous sommes plus que jamais déterminés à aller de l'avant pour assurer le développement durable de notre bassin de vie. Et c'est bien là l'essentiel ! Malgré cette conjoncture difficile nous restons, à Mèze, maîtres de notre destin et nous sommes en capacité de respecter nos engagements...

DETTE, FISCALITÉ : comparatif avec les communes voisines

En ce qui concerne l'endettement de la ville, le tableau en annexe approche mieux la réalité que le seul ratio « par habitant » (1), le moins pertinent de tous. La dette par habitant ignore les différences entre les collectivités dynamiques démographiquement et celles qui sont, souvent de longue date, en stagnation ou même en déclin.

Si l'excès est un problème, l'insuffisance ou l'absence d'endettement d'une commune est généralement le signe d'une collectivité sans projets et en déclin.

Pour la dette par habitant, on remarque que dans une région dynamique et parmi les villes de notre secteur géographique en pleine expansion, la Ville de Mèze est dans le peloton.

L'annuité de la dette par rapport aux recettes réelles de fonctionnement (2) (hors travaux en régie et recettes exceptionnelles) permet de mesurer le poids de la dette sur la gestion courante. Jusqu'à 18 %, on considère que la charge est normale, de 18 à 25 % lourde, au-dessus de 25 %, l'un des signes du surendettement. On voit clairement que les communes

à faibles recettes de l'ex Taxe professionnelle sont au-dessus des autres en raison de leurs recettes plus modestes.

L'encours de la dette par rapport aux recettes réelles de fonctionnement (3) montre la capacité de remboursement de la commune. Un rapport égal à 100 % est souhaitable. Dans le tableau, seul Pézenas est en situation de surendettement, mais avec une tendance à l'amélioration. Le poids des recettes de la fiscalité d'entreprise (reversée par l'intercommunalité) minimise les ratios de Sète et de Frontignan.

L'encours de la dette par rapport à l'épargne brute (4) montre l'évolution de la solvabilité de la commune au travers d'une gestion efficace ou moins efficace influant sur la capacité de remboursement.

On voit que toutes les communes s'améliorent mais que Mèze est en bonne position car cette amélioration n'a pas été obtenue par une hausse de la fiscalité dans les 3 dernières années, contrairement à Frontignan et Pézenas.

	1 Encours de la dette/Population	2 Annuité/ Recettes réelles de fonctionnement	3 Encours de la dette/Recettes réelles de fonctionnement	4 Encours de la dette/Épargne brute
MÈZE				
2011	1 433	17,40 %	115 %	10,00
2009	1 615	17,08 %	128 %	16,24
FRONTIGNAN				
2010	1 215	10,64 %	100 %	9,62
2009	1 237	10,65 %	100 %	14,70
SÈTE				
2010	1 597	10,00 %	91 %	8,57
2009	1 701	10,10 %	101 %	11,18
PÉZENAS				
2010	1 780	26,00 %	146 %	10,74
2009	2 031	25,00 %	166 %	12,11
Communes de + de 10 000 Languedoc Roussillon 2008	1 270	12,10 %	88 %	6,00

FISCALITÉ : produit fiscal par habitant en euros

	TAXE D'HABITATION			TAXE FONCIER BÂTI		
	2006	2010	Variation	2006	2010	Variation
MÈZE	227	241	+ 6,17 %	310	336	+ 8,39 %
FRONTIGNAN	226	260	+ 15,04 %	250	290	+ 16 %
SÈTE	379	409	+ 7,91 %	438	465	+ 6,16 %
PÉZENAS	204	225	+ 10,29 %	272	306	+ 12,5 %

Au niveau fiscal, on peut constater que la pression fiscale qu'exprime le produit des impôts ménages par habitant progresse le moins à MÈZE, car seules les bases ont évolué de 2006 à 2010 et non les taux.

Dans ce domaine comme dans les autres, la comparaison pertinente est celle avec les villes voisines et régionales. La moyenne nationale inclut des collectivités en déclin ou en stagnation dans des régions importantes (Centre, Nord, Est).

Aménagement piétonnier

AUTOUR DU PORT

D'importants travaux sont en cours d'exécution sur tout le pourtour du port principal.

Dans la continuité de la première tranche du réaménagement de l'aire des festivités portant sur l'espace de stationnement, un chemin piétonnier agréable est réalisé. Dans un premier temps, les aménagements concernent la périphérie du port, depuis la zone de carénage quai Descournut, en passant par la place Camille Vidal, jusqu'au dernier restaurant du quai Guitard.

Le projet comprend un dallage en béton agrémenté de bandes structurantes en pavés, la plantation de palmiers, la pose d'une quarantaine de bancs et l'installation de l'éclairage public. Cette partie des travaux sera achevée au cours du mois d'avril. La suite de cet aménagement sera réalisée en mai 2012, amenant cette nouvelle « promenade » sur tout le linéaire du quai Descournut, ainsi que sur l'espace entre l'étang et la zone de stationnement de l'aire des festivités.

Coût total de l'opération : 1,2 million d'euros

Renforcement de la jetée du quai Guitard

Parallèlement, des travaux de renforcement des quais abîmés par l'érosion sous marine ont été lancés dès la fin du mois de février. Le chantier porte sur la partie du quai Guitard jouxtant la capitainerie, sur l'ensemble de la jetée et comprend également la réfection du phare. Côté Descournut, la jetée fait aussi l'objet d'un renforcement, de même qu'une partie des quais du port des Nacelles.

Montant : 700 000 euros avec le soutien financier du conseil général de l'Hérault.



La promenade autour du port en cours de réalisation.



Travaux de renforcement de la jetée du quai Guitard.



Le parking de l'Enclos RÉAMÉNAGÉ

Le parking de l'Enclos, dont l'accès se situe avenue du Docteur Forestier, vient d'être totalement réaménagé. Un revêtement bicouche a été posé, l'éclairage public a été installé, les trottoirs longeant le parking ont été réalisés.

Par ailleurs, des palmiers ont été plantés et des parterres de fleurs bordent l'espace. Afin d'ouvrir le parking sur l'extérieur, le mur de pierre longeant l'aire de stationnement a été rabaissé à une hauteur de 80 cm.

Les missions de la police municipale



Ce service qui compte neuf policiers municipaux, deux agents de surveillance de la voie publique et un agent administratif, a une mission précise : assurer la tranquillité et la sécurité à Mèze dans le cadre des pouvoirs de police du maire. Il participe à la lutte contre la délinquance aux côtés de la gendarmerie dont c'est la vocation première. Cela passe parfois par des mesures répressives lorsque les faits le nécessitent. Mais, l'accent est mis, avant tout, sur la prévention et la dissuasion par cette équipe dont les principaux atouts sont la présence, la proximité, la disponibilité et la polyvalence.

Où va l'argent des contraventions ?

Coller des amendes sur les pare-brises des voitures n'est ni une vocation ni un plaisir pour les agents de la police municipale. Il s'agit du seul moyen de faire respecter des règles élémentaires de civisme et de sécurité. Leurs principales cibles sont les stationnements gênants sur les trottoirs ou devant les garages, les dépassements de temps en zone bleue... Et, bien sûr, une tolérance 0 pour les stationnements sur les places réservées aux handicapés. Il est utile de rappeler que, pour ce dernier cas, l'amende se monte à 135 euros. En 2011, 95 véhicules ont dû être placés en fourrière pour stationnement gênant ou abusif (montant de l'amende : 145 euros). Dans un autre registre, plus de 70 propriétaires de chien ont été verbalisés (35 euros) pour avoir laissé les déjections sur la voie publique.

La légende veut que le nombre de contraventions soit soumis à des quotas et que les policiers soient payés au rendement. La réalité est bien différente. Les recettes des amendes contractées à Mèze sont entièrement remises à l'État. La somme totale collectée dans l'Hérault est ensuite redistribuée dans chaque ville du département au prorata du nombre d'habitants.

Ainsi, pour l'année 2011, la Ville de Mèze s'est vu attribuer 63 000 euros au titre des recettes des amendes de police. Une somme environ trois fois supérieure au montant de l'ensemble des contraventions dressées à Mèze. La commune a l'obligation d'utiliser l'intégralité de ce versement pour des travaux d'aménagement de sécurité routière.

850 interventions en 2011

Dresser des contraventions n'est pas la préoccupation prioritaire de la police municipale. En 2011, les agents ont effectué plus de 850 interventions de tout type : simple différent de voisinage, cambriolage, accident de la route... Leur présence sur le terrain et leur réactivité sont des atouts indéniables. Ils effectuent des patrouilles quotidiennes en ville, intensifient la surveillance aux entrées et sorties des écoles. Ils sont présents sur les manifestations festives. Plusieurs affaires d'effractions et de dégradations ont été élucidées grâce aux investigations de la police municipale. Les auteurs d'actes de vandalisme dans la salle Bernard Jeu et au stade du Sesquier ainsi que des tagueurs ont été identifiés et condamnés à payer les réparations. En septembre dernier, les agents ont interpellé trois malfaiteurs marseillais qui s'apprêtaient à cambrioler une maison. Ils ont aussi mis un terme à plusieurs cas d'escroquerie organisée. Pour une meilleure efficacité et complémentarité des forces de sécurité à l'échelle locale, la police

municipale de Mèze et la gendarmerie nationale sont désormais liées par une convention.

L'efficacité de la vidéo protection

Après plusieurs mois d'utilisation, la police municipale de Mèze a pu commencer à évaluer l'efficacité de l'installation de la vidéo protection sur certains lieux publics. Les vols et dégradations sont en baisse significative sur les sites équipés. Plus aucun méfait n'a été enregistré sur l'aire des festivités et sur le port des Nacelles.

Opération tranquillité vacances

Depuis trois ans, la police municipale assure également, tout au long de l'année, une surveillance gratuite des habitations à la demande des Mézois durant leurs vacances. Ce dispositif rencontre un réel succès. En 2011, près de 120 interventions ont ainsi été effectuées dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, soit une augmentation de 65 % par rapport à 2010. Comme chacun peut le constater, les missions de la police municipale sont extrêmement variées, parfois ingrates, souvent délicates ou même dangereuses. Ils sont les garants de la sécurité et de la tranquillité auxquelles les habitants de Mèze aspirent en toute légitimité. C'est pour répondre à cette exigence, exprimée par la population, que la Ville de Mèze porte un effort particulier sur la qualité de sa police en la dotant des moyens humains, matériels et techniques indispensables à l'efficacité de son action.



Changement DE DISQUE BLEU

Depuis le début de l'année 2012, pour stationner sur une zone bleue, il est obligatoire d'utiliser un disque répondant aux nouvelles normes européennes. Celui-ci ne mentionne plus que l'heure d'arrivée des véhicules. Cette nouvelle version est valable dans toutes les zones bleues de France, quelle que soit la durée de stationnement autorisée par les communes. Le disque bleu européen est disponible auprès du poste de Police Municipale de Mèze au prix de 1 euro. Les possesseurs de l'ancien disque de Mèze peuvent l'échanger contre le nouveau modèle.



Mèze, centre national de recherche sur les biocarburants

Henry Fricou l'avait annoncé à l'occasion de son discours des vœux à la population, Mèze va accueillir, sur l'Écosite, un pôle d'excellence pour le développement de nouveaux carburants écologiques à partir de microalgues.



Henry Fricou et Yves Pietrasanta sont très satisfaits d'accueillir GreenStars à Mèze.

Ce pôle, baptisé « GreenStars », est lauréat de l'appel à projet Investissements d'Avenir « Instituts d'Excellence sur les Énergies Décarbonées » (IEED). Il s'agit d'un regroupement d'acteurs nationaux de la filière de valorisation des micro-algues.

Le siège de GreenStars sur l'Écosite

C'est véritablement une nouvelle page de l'histoire de l'Écosite qui s'ouvre avec l'installation de cet IEED. En sa qualité de Président de la CCNBT, Yves Piétrasanta a proposé d'installer le siège de GreenStars sur l'Ecosite. Une solution unanimement acceptée par les différents partenaires du projet (dont l'INRA, l'IFREMER, le CNRS, l'université Montpellier II, la Région Languedoc-Roussillon...) qui ont trouvé dans cette pépinière d'entreprises environnementales, les réponses scientifiques, techniques et matérielles à l'ensemble de leurs exigences. GreenStars constitue un véritable pôle universitaire localisé à Mèze. Il générera près de 150 emplois et fera de l'Écosite une nouvelle zone d'activité économique de la CCNBT consacrée à la recherche, la culture et la valorisation industrielle des microalgues. Un espace dédié à

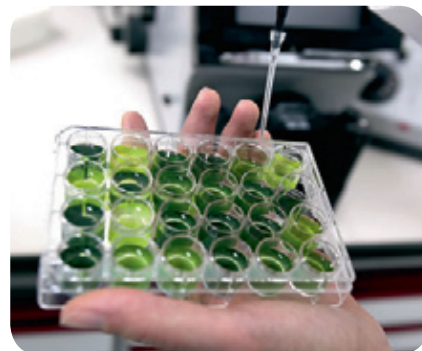
cette vocation est doré et déjà prévu au SCOT du bassin de Thau et au PLU de Mèze.

160 millions d'euros sur 10 ans

Porté par l'Institut national de recherche agronomique et rassemblant 45 partenaires (organismes de recherche publique, entreprises, collectivités territoriales), GreenStars a pour ambition de se positionner, d'ici cinq à dix ans, parmi les centres d'excellence mondiaux dans le domaine de la bio-raffinerie des microalgues pour la production de carburant écologique. Le projet pourra bénéficier d'un budget de 160 millions d'euros sur 10 ans dont près de 20 % d'aide publique.

Les microalgues offrent un potentiel d'innovation pour des secteurs de l'énergie, mais aussi de la chimie, de la nutrition humaine, de la cosmétique et de la nutrition animale. Elles offrent un champ d'exploration extraordinaire pour développer des produits innovants, naturels et fonctionnels.

La recherche bénéficiera aussi localement aux socioprofessionnels de l'étang et aux métiers de la mer. Une qualité des eaux sera indispensable au développement de cette filière qui per-



mettra également une diversification des cultures marines locales.

À terme, des centaines d'emplois et de nouveaux débouchés dans de nombreux secteurs industriels pourraient être générés. GreenStars participera également à la formation des compétences en ingénierie qui seront nécessaires, demain, pour qu'une filière solide se structure durablement sur ces thématiques.



La culture des microalgues à l'échelle industrielle.

Agenda 21

Après la concertation, l'action



en ce qui concerne le développement durable de leur ville. Cette phase a notamment permis de faire émerger une liste d'actions que la Ville de Mèze peut mener. Le projet d'Agenda 21 de Mèze nécessite maintenant la réalisation d'une stratégie de territoire, à savoir une ligne directrice pour les années à venir. Cela doit se concrétiser par la rédaction d'un plan d'actions et le dépôt de celui-ci auprès du ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement en mai 2012, afin de prétendre à la reconnaissance Agenda local.

Contact ● **Ville de Mèze – Agenda 21**
Tél. : 04 67 18 30 47
Email : agenda21@ville-meze.fr

Les déchetteries de la CCNBT ouvrent entre midi et deux

Afin d'améliorer son service public de collecte des déchets ménagers, la CCNBT élargit les horaires d'ouverture de ses déchetteries. Désormais, la déchetterie de Mèze sera ouverte au public toute la journée sans interruption :

- du lundi au samedi de 9h à 17h ;
- le dimanche de 9h à 12h.

La déchetterie de Mèze est réservée aux habitants de Mèze et Loupian. Elle est interdite aux professionnels.



Concours fleuri 2012

La Ville de Mèze organise la première édition du concours fleuri. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 local. La participation est gratuite. Ce concours est ouvert aux habitants de Mèze, aux associations, aux commerçants, aux artisans qui disposent de fenêtres, balcons ou jardins visibles depuis la rue et qui souhaitent se lancer le défi de la plus belle ornementation florale. Il est possible de participer dans l'une des quatre catégories : maison avec jardin ; maison avec façade ; balcon et terrasse fleuris ; espace commun.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 juin 2012.

Les participants contribueront à l'embellissement de la Ville et du cadre de vie.

Un jury évaluera les plus belles réalisations durant la semaine du 18 juin. Les plus beaux fleurissements seront primés.

Pour s'inscrire, il suffit de remplir le formulaire (ci-dessous, également disponible en mairie ou téléchargeable sur le site de la Ville) et de le déposer, au plus tard le 15 juin à la mairie de Mèze.



Concours fleuri 2012

Formulaire d'inscription

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél. :

Email :

Je participe au **Concours fleuri** de Mèze dans la catégorie :

- ☐ Maison avec jardin
- ☐ Maison avec façade
- ☐ Balcon et terrasse fleuris
- ☐ Espace commun

Formulaire à déposer rempli en mairie de Mèze avant le 15 juin 2012



ZAE du Mas de Garric Nord

Les parcelles sont en vente

Les terrains de l'extension Nord de la zone d'activités du Mas de Garric sont désormais disponibles à la vente, pour un prix moyen de 65 euros/m² HT.

Ce nouvel espace, baptisé ZAE d'Engarone, est destiné au développement d'activités artisanales, commerciales, industrielles et tertiaires. Sa superficie a permis de réaliser 35 lots, de 800 à 1 500 m². L'accessibilité par la RN 613 (route de Montagnac) a été améliorée par la réalisation d'un tourne à gauche sécurisé.

Une attention particulière a été portée sur la meilleure intégration possible dans l'environnement. La ZAE est ainsi équipée d'un bassin de rétention des eaux pluviales permettant de filtrer les effluents avant de les rejeter dans le réseau public d'assainissement. Le parc bénéficie, en outre, d'espaces verts de type méditerranéen demandant peu d'arrosage. Bien entendu, l'aménagement des voiries est conforme aux nouvelles normes d'accessibilité pour les personnes handicapées. Tous les terrains sont livrés viabilisés. Ils bénéficient



Henry Fricou (au centre) visite le site de la nouvelle ZAE d'Engarone en compagnie des services de la CCNBT.

d'une accessibilité à tous les réseaux: eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité et téléphone. Ils possèdent une clôture en façade, un portail et une clôture en fond de parcelle. L'entrée de zone sera équipée d'une signalétique générale. Chaque construction devra faire l'objet d'une demande de permis de construire en conformité avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le règlement de la zone. Pour tout renseignement concernant l'acquisition d'une parcelle, contactez le service développement économique de la Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau: Gérard Ollier - 04 67 78 55 96.

recours pour le PPRI

Au début du mois d'avril 2012, le maire de Mèze a formé un recours hiérarchique auprès du Premier Ministre, à l'encontre du Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la commune de Mèze établi par le préfet de l'Hérault. Ce recours est motivé par les nombreuses approximations et incohérences constatées dans les éléments sur lesquels les services de l'État se sont appuyés pour réaliser leur projet de PPRI. Par ailleurs, l'expression des citoyens de Mèze qui ont massivement participé à l'enquête publique sur le PPRI n'a pas suffisamment été prise en compte dans l'élaboration de ce plan.

Mèze aide le dépistage du cancer du sein

Pour la onzième année consécutive, la Ville de Mèze soutien l'Association Dépistage 34 et participe à sa campagne de prévention concernant les Mézoises âgées de 40 à 49 ans. Ce dépistage s'effectue dans une unité mobile adaptée, le Mammobile. Pour permettre les quatre passages annuels du Mammobile, la Ville de Mèze verse une cotisation annuelle de 14 200 euros soit 1,30 euro par habitant. Les mammographies sont effectuées sans rendez-vous. Les femmes doivent simplement se munir de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile. Le passage du Mammobile pour les femmes de 50 à 74 ans est quant à lui pris en charge par la sécurité sociale. Les prochains rendez-vous à Mèze sont prévus les 18, 19, 20 et 21 juin, de 9h à 18h sans interruption devant le gymnase Gérard Rigal, rue Edouard Massol. De plus, en éclairant l'esplanade de couleur rose durant tout le mois d'octobre, la Ville de Mèze participe aussi à la campagne internationale « Octobre rose » qui informe et sensibilise toutes les femmes à l'importance du dépistage.

Pour la onzième année consécutive, la Ville de Mèze soutien l'Association Dépistage 34 et participe à sa campagne de prévention concernant les Mézoises âgées de 40 à 49 ans. Ce

Les nouveaux tarifs de l'eau pour 2012

Les tarifs de l'eau sur la commune de Mèze ont été modifiés comme suit:

- **Tranche 1** (consommation de 0 à 150 m³/an): 0,60 euro HT
- **Tranche 2** (à partir de 151 m³/an): 1,60 euro HT

Les tranches sont établies sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre.

L'article L2224-12-4 du Code général des collectivités territoriales précise, dans son Alinéa III bis, que lorsque un abonné a été informé d'une consommation anormale susceptible d'être causée par la fuite d'une canalisation, l'abonné n'est pas tenu au paiement de la part de la consommation excédant le double de sa consommation moyenne s'il présente au service d'eau potable, dans un délai d'un mois à compter de l'information, une attestation d'une entreprise de plomberie indiquant qu'il a fait procéder à la réparation d'une fuite sur ses canalisations.

CENTENAIRES

En décembre dernier, mesdames Maria Martinez (photo de gauche) et Andrée Lautrec (photo de droite) ont fêté leurs 100 ans et se sont vu remettre, à cette occasion, la médaille de la Ville de Mèze de la part du maire de Mèze. Malheureusement, Andrée Lautrec est décédée en janvier 2012.



Contact ● **Maryvonne Bourgeois**
8, rue du Ponant
34140 Mèze
Tél. 04 67 43 18 21

la nacelle de Marcel

Certes, elle n'a pas encore très fière allure, la vieille nacelle posée dans la cour du collège de Mèze, juste devant la salle de classe de Marcel Oliver, professeur de technologie. Ce dernier a décidé de faire plancher tous les élèves de 6^e sur la restauration de cette barque traditionnelle de l'étang de Thau.

Comme il l'explique, « ce projet pédagogique a deux objectifs. Le premier porte sur l'apprentissage de la technologie. Le cas concret de la rénovation d'un bateau permet aux enfants d'aborder un éventail très large de sujets: l'élaboration d'un plan, la construction d'une maquette 3D, l'étude des structures, le fonctionnement d'un moteur diesel, la manipulation du polyester... Il sert également de support à l'acquisition de connaissances scientifiques telles que la poussée d'Archimède ou les forces aérodynamiques... »

Le second objectif de Marcel Oliver est culturel. Faire travailler les élèves sur une barque typique du patrimoine maritime local permet de les sensibiliser à leur histoire, aux activités traditionnelles, à leur environnement...

Le chantier de rénovation de la nacelle devrait se poursuivre jusqu'au mois de mai, après quoi, le bateau reprendra du service sur l'étang de Thau avec les collégiens de Mèze à son bord. Elle sera baptisée Emma, prénom de la petite-fille de M. Durieux qui a fait don de l'embarcation au collège.



Marcel Oliver, professeur de technologie au collège Jean Jaurès, fait plancher les élèves de 6^e sur la restauration d'une nacelle.



LES PILOTES du collège

Le collège Jean Jaurès propose depuis 11 ans, aux élèves de 4^e et 3^e, un atelier aéronautique leur permettant d'obtenir, à la fin de l'année scolaire, le BIA (brevet d'initiation à l'aéronautique). Cette année, 15 élèves dont 8 filles font partie de l'atelier.

Les cours théoriques portent sur l'aérodynamique et la mécanique du vol, la connaissance des aéronefs, la météorologie, la navigation et la sécurité des vols, l'histoire de l'aéronautique et de l'espace...

La formation pratique s'effectue en partenariat avec l'aéroclub de Nizas - Pézenas, où les élèves font un vol avec un instructeur sur un Cessna 152.

Le conseil municipal s'oppose à la fermeture d'une classe

Lors de la séance du conseil municipal qui s'est tenue le 30 mars dernier, les élus municipaux ont voté un vœu dénonçant la décision de l'inspection d'académie de Montpellier de fermer une classe à l'école élémentaire Georges Clemenceau en s'appuyant sur une baisse des effectifs.

Le texte indique que « le conseil municipal regrette cette décision et conteste ses motivations. La ville de Mèze, située dans une zone à dominante urbaine en pleine expansion démographique ne peut prévoir les effectifs réels de ses écoles avec un degré de précision inférieur à 10 inscriptions. Or, l'effectif théorique pris en compte est de seulement 8 inscriptions, inférieur à l'effectif réel de 2012. Il paraît donc contestable de supprimer un poste à ce niveau de variation compte tenu du niveau d'approximation. Cette légère diminution, si elle se confirme, devrait prioritairement profiter aux élèves et aux enseignants, par une plus grande facilité de suivi individuel des élèves en difficulté. À l'heure où les pouvoirs publics insistent quotidiennement sur la priorité accordée aux écoles primaires, maternelles et élémentaires, dans l'amélioration de la qualité de notre système éducatif, cette décision est particulièrement mal venue. Elle est ressentie par la communauté éducative comme par le conseil municipal, comme une nouvelle manifestation du divorce entre les paroles et les actes. » Le vœu des élus municipaux se conclut par une demande officielle faite à l'inspecteur d'académie de renoncer à supprimer ce poste.



Autour d'Aïssa Doulat, adjoint aux affaires scolaires, les parents d'élèves de l'école Clemenceau protestent contre la fermeture d'une classe.



Le nouvel espace des jeunes

Depuis début mars le nouvel espace jeunes de la Ville a ouvert ses portes, résidence Le Courrier du Printemps.

Ce lieu de rassemblement de 130 m² offre aux 10/17 ans deux grandes salles d'activités diverses, baby-foot, ping-pong, jeux vidéos mais aussi une cuisine pédagogique et deux bureaux administratifs pour les 3 animateurs et le directeur.

En plus de la partie foyer, le service propose, tout au long de

l'année, de nombreuses animations, des sorties et des programmes bien remplis pour toutes les vacances scolaires. Actuellement, les jeunes préparent leur spectacle de fin d'année et se retrouvent de 17h à 18h30 tous les jours pour peaufiner leurs danses, scènes de théâtre ou acrobaties.

La fréquentation ne désemplit jamais et pas moins de 150 ados y sont inscrits. De plus, en partenariat avec la MLI (Mission Locale d'Insertion), les jeunes adultes entre 18 et 25 ans peuvent effectuer différentes démarches administratives à l'espace jeunes (CV, lettre de motivation...). « Ici les jeunes seront bien. L'objectif principal de cette structure est de favoriser l'engagement, la responsabilisation, l'autonomie et l'intégration des adolescents. L'accès pour tous aux activités culturelles, sportives et de loisir est primordial pour notre politique jeunesse », déclare l'adjointe à la jeunesse Nathalie Cabrol.

Horaires

Le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h30. Le mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30. Durant les petites vacances scolaires du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14 à 18h.

Contact

ALSH Ados

Rés Le courrier du printemps

Tél : 04 67 43 15 32

07 86 14 42 23

Mail : espacejeunes.meze@wanadoo.fr

Ouverture du lieu d'accueil **Enfant-Parent « Babillages »**

Un nouvel espace dédié à la petite enfance a ouvert ses portes le 9 janvier dernier : le Lieu d'Accueil Enfant-Parent « Babillages ».

Dans les locaux de la crèche familiale,

au jardin André Montet, tous les lundis après-midi de 14h à 18h hors vacances scolaires, deux professionnelles de la petite enfance, une éducatrice de jeunes enfants et une psychologue, accueillent gratuitement les enfants de moins de 4 ans accompagnés de leur papa ou maman, ainsi que les futurs parents habitants la commune de Mèze.

Il s'agit avant tout d'un lieu de rencontre, de parole et d'écoute. Les enfants y trouvent des jeux, des jouets adaptés à leur âge et des camarades avec qui les partager. Aucune réservation n'est nécessaire, aucune durée de présence n'est imposée. Pour toute information relative au fonctionnement de ce nouveau service, il suffit de se rendre sur place dans les locaux du service d'accueil familial, rue Privat ou de téléphoner au CCAS au 04 67 43 60 67

Dans le cadre du fonctionnement de ce service, le CCAS de la Ville de Mèze bénéficie du soutien du conseil général et de la CAF de l'Hérault.



OCTOBRE 2011

Naissances

Nais FRANCE, Louane THOMAS, Youssef ZEGHDAD, Eva REILLES, Haytem RAHO, Eva PEREZ, Clarys CHAVE - - CAMPA, Raphaël NOURRIT, Ilyès KAJOUA, Kenji SCHAEFFER, Tristan MISSIER, Lily ROY, Mina SOUHAIR, Cassandra GIL

Mariages

Grégory AZNAR et Vanessa HOMPERT, Didier GOMEZ et Audrey POULJOL

Décès

Lionel CRAPART 53 ans célibataire, Odette LEHEC 90 ans veuve BOISSEAUX, Nathalie LEGENDRE 43 ans célibataire, Irma BENEZECH 91 ans veuve GAVEN, Yvonne SEBRIA 93 ans veuve DEMOGUE, Marie DUFFAUT 87 ans veuve BARBEZIER, René LAURENT 65 ans époux VATUONE, Gabriel ROBINET 88 ans époux VAROQUIER, Jeannine BONNET 88 ans épouse CASTELNAUD

NOVEMBRE

Naissances

PAPON Luc, TAYAC Clément, MOUALDINE Inès, CROUHY-DUVIDIER Noémy, SYLVESTRE Zoé, MATÉO Ava

Mariages

LECOQ Michel et GOURDOUZE Nicole

Décès

ESQUIVA Joachim 71 ans divorcé PEÑALVER, PALACIOS Filomena 101 ans veuve CUENCA, CHAPHEAU Bernard 82 ans époux BOUZÈRE, CLÉMENT Gloire 83 ans veuve BARBERA, AUDEMAR Marie-Rose 77 ans épouse LAUTIER, VIRENQUE Georges 81 ans époux GOMEZ, SOLER Gilbert 65 ans divorcé GLORIEUX, CAMPESE Gaëtane 93 ans veuve VATUONE

DÉCEMBRE

Naissances

CHATBI Narjiss, POUSSARD Raphaël, MAIRE Inaya, CABROL Léa, BOULANGER Axel, KLOC-

KER June, ONOFRI Thaïs, BAADI Ziad, BOUFFINIER Alexandre, NOURJA Mohamed-Ali, SABATIER Elyan

Décès

CHAIZE Marie 83 ans veuve MOUNIER, RUIZ Pierre 55 ans célibataire, ARTIGOUHA Berthe 99 ans veuve DUPLAN, MARTIN Pierre 81 ans époux BENOIT, GROS Jean 90 ans époux CABLAT, SERVILLE Patrice 91 ans époux THOMAS, VINOY Raymond 84 ans veuf HOLOSDRA, DAUM Pierre 81 ans époux LOSA, IFERGANE Simone 90 ans veuve TIVIN, DEBLANGEY Bernard 86 ans veuf CARRASQUET, NIGUET Nadège 70 ans veuve BERANGER, GIUPPONI Olivier 41 ans époux GAUTIER, ANDRÉ Raymonde 91 ans veuve ESPINOSA

JANVIER 2012

Naissances

Lia CABO TRENCIANSKY, Salomé MONTAGNON, Léonie MI-

CHEL, Lou-Anne RIGAL, Aline BALMA, Lana BESSEDE, Kylan CARTIER, Elsa BONNEVIALLE, AMAMRA Ilyes, ROUSSON Noé

Mariages

Pierre GARCIA et Danièle THAON, Roland CLAUDON et Christine BECKER, Patrick CLADEL et Françoise REDA

Décès

Daniel MULLER 62 ans célibataire, Bernard BRIGLIOZZI 59 ans époux MASSOL, Georges BEAUME 80 ans époux AUTREAU, Bertrand MOLIÈRES 31 ans célibataire, Rose LLOPIS 82 ans célibataire, Olga CLAVIER 91 ans veuve FLEYGNAC, Dolorès BLASQUEZ 82 ans épouse CLÉMENT, Antoinette GOMEZ 78 ans veuve VIRENQUE, Claude VAYSETTES 76 ans veuf DURAND, Andrée ESQUIROL 100 ans veuve LAUTREC, Marcel CABROL 90 ans veuf HOLSTEIN, Pauline ROLLAND 86 ans veuve LEFEVRE, Yvette GUÉVEL 85 ans épouse MARCHANDISE

état civil

Brève

DÉPLACEMENT DU BUREAU DE VOTE N°3 « collège Jean Jaurès »

En raison de travaux au collège Jean Jaurès, le bureau de vote n°3 sera déplacé de manière définitive à la salle Georgette Depaule située résidence la Tuilerie - rue des Écoles (à proximité immédiate du collège).

Pour participer au scrutin, les électeurs inscrits dans ce bureau de vote devront se rendre dans cette salle dès le premier tour de l'élection présidentielle le 22 avril.

Tribune libre

Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs (loi de démocratie de proximité du 27 février 2002).

CAP SUR 2014

Au moment où les débats sur la dette de l'État font les beaux jours des campagnes électorales et la une de l'actualité, il est bon de rappeler ce qu'est la dette des collectivités territoriales, dont Mèze.

Les emprunts contractés par les collectivités servent à financer des investissements d'intérêt public, contrairement à l'État qui, lui, emprunte en partie pour payer des charges de fonctionnement de son administration. En France, 70 % des investissements publics sont réalisés par les collectivités (Régions, Départements, Communes et intercommunalités). C'est un puissant levier de soutien à l'activité économique, notamment pour le bâtiment et les travaux publics. Les dettes des collectivités ne peuvent donc en aucun cas être comparées aux dettes de l'État. D'ailleurs, elles ne représentent que 7 % de la dette totale de la France.

À Mèze, par exemple, ces dernières années, nous avons financé, en partie par l'emprunt, des réalisations aussi importantes que le groupe scolaire Jules Verne, la nouvelle crèche, la cuisine centrale, l'esplanade, le centre d'hébergement et de loisirs le Taurus, les rues du centre-ville, l'ensemble aire des festivités et port, etc., sans compter une multitude de réalisations plus modestes telles que des espaces verts, du mobilier urbain, de l'éclairage public, des rénovations du patrimoine bâti...

Nos artisans et PME seraient les premières victimes de restrictions financières décidées contre les collectivités territoriales. Avec un budget consolidé de plus de 29 millions d'euros, dont 9 millions d'investissements, la Ville de Mèze contribue fortement à l'économie locale.

Naturellement, toute notre attention est concentrée sur la rigueur de gestion du fonctionnement des services et le recours à l'emprunt mesuré et responsable. Depuis 3 ans la dette totale de notre commune diminue, tout en assurant un niveau d'investissement soutenu. L'endettement maîtrisé d'une commune est une preuve de dynamisme et de développement.

Les ratios et moyennes nationales de la dette par habitant (comme ceux des impôts, de l'investissement, etc.) sont établis avec des communes en déclin ou en stagnation.

Pour être pertinente, la comparaison doit être faite avec les communes voisines et qui sont, comme Mèze, en plein développement.

Mireille Lourdou

Adjointe aux finances et au personnel communal



Gilles PHOCAS, 06 09 58 90 95, www.gillesphocas.fr

Bonne nouvelle pour les Mézois ! La crise ne les touche pas ! En effet, c'est ce que semble considérer notre maire et son équipe puisque le budget « fêtes et cérémonies » est passé de 260 000 euros en 2010 à 330 000 euros en 2011, soit 21 % d'augmentation... Au moment où le conseil municipal vote une augmentation du tarif de l'eau de plus de 30 % faute de n'avoir pas fait les bons choix en temps voulu, et quand toutes les statistiques budgétaires de la commune sont défavorables. Chacun jugera de la pertinence de ces choix...



G. Leclère



À chacun de se faire son opinion



S. Granier



M. Maurin



R. Colignon



R. Guibert

Au dernier conseil municipal était présenté le compte de résultat de notre Commune pour l'année passée (2011), laissant apparaître des rentrées fiscales en hausse, atteignant désormais les 5,6 millions d'euros. Le rapport financier détaille aussi plusieurs ratios intéressants en nous comparant à la moyenne des autres Communes françaises de population équivalente.

Par exemple :

Imposition directe/habitant : Mèze 610 euros contre 498 euros pour la moyenne.

Dépense d'équipement/habitant : Mèze 191 euros contre 322 euros pour la moyenne.

Dettes/habitant : Mèze 1490 euros contre 974 euros pour la moyenne

Ce rapport nous montre clairement que le contribuable mézois est fortement taxé, or, bizarrement l'investissement pour les équipements reste très faible, presque moitié moins que les Communes équivalentes. Quant à l'endettement, il est maintenant supérieur de plus de 50 % aux Communes comparables.

Encore une fois à chacun de se faire son opinion sur la gestion municipale...

Seul point positif au tableau en 2011 : le tarif de l'eau qui se maintenait à un prix acceptable. Malheureusement dès 2012 le prix du m3 sera augmenté de 31 %.

Mèze

Le 27/03/2012

G. LECLERE

Responsable du groupe d'opposition

Une imageUne histoire

par Alain Cambon

La caserne d'Ypres

En 1914, les autorités françaises transforment en caserne militaire les vastes chais d'Émile Molinier, situés à l'époque à la sortie de Mèze sur la route de Villeveyrac.



Cette carte postale datant du 9 octobre 1916 montre l'entrée de la caserne d'Ypres route de Villeveyrac où l'on voit à droite, dans la guérite, une sentinelle « montant la garde », à gauche, des soldats en attente d'affectation. À l'intérieur, on aperçoit des ménagères.

Dès le début de la première guerre mondiale, pour faire face au durcissement du conflit qui allait entraîner un important recrutement de civils appelés à rejoindre les soldats sur le front, le ministère de la guerre cherche et réquisitionne les grands espaces susceptibles d'être aménagés en caserne. Il fallait loger les nombreux régiments formés pour chasser les Allemands du sol français. C'est ainsi que furent réquisitionnés les plus grands bâtiments de Mèze, notamment les magasins situés sur la route de Villeveyrac appartenant à Émile Molinier, maire de Mèze de 1874 à 1876. De 1860 jusqu'à sa mort en 1883. Son entreprise de négoce de vins et de fabrication de futailles était l'une des plus importantes de la région.

Le 416^e régiment d'infanterie créé à Mèze

C'est sous les ordres du lieutenant-colonel Audéma que le 416^e régiment d'infanterie de l'armée de terre a vu le jour à Mèze. Il occupait la totalité des espaces de la caserne. Une fois l'intendance et l'encadrement militaire formé et mis en place, l'officier, avant son départ pour le front, a été reçu en mairie le 6 juillet 1915. Au cours de son allocution il remercia les Mézois pour leur amabilité ainsi que la municipalité pour sa sollicitude.

La Caserne d'Ypres doit son nom au gaz toxique « l'ypérite » utilisé pour la

première fois par les Allemands à Ypres, ville belge. Le 22 avril 1915 ; ils lâchent dans l'atmosphère 150 tonnes de gaz moutarde visant à infliger, aux soldats des troupes ennemies, de graves brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses. Ce gaz toxique pénètre même à travers les vêtements de protection tels que le caoutchouc, les bottes et les masques. Poussé par le vent, le nuage de gaz dérive vers les lignes alliées françaises, essentiellement des Bretons et des Normands. C'est la débâcle, les corps de centaines de soldats asphyxiés se mêlent aux milliers d'agonisants. Cette première attaque aux gaz intoxique 5 200 soldats qui mourront dans les heures qui suivent. Plusieurs soldats blessés venant du front sont dirigés sur Mèze à la cavalerie qui fait fonction, en la circonstance, d'hôpital militaire. Lorsqu'il n'y a plus de place, les militaires convalescents dont certains, victimes de l'ypérite, sont recueillis à la caserne d'Ypres.

La fin de la guerre met un terme aux activités du 416^e régiment d'infanterie. La municipalité récupère alors les locaux laissés vacants pour entreposer divers matériels et abriter, comme avant guerre,

les chars du carnaval jusqu'à la nouvelle « Fête de la Charité » célébrée aux alentours de Pâques.

Aujourd'hui, un grand hangar abrite les ateliers municipaux et des habitations nouvelles. Mais rien ne laisse apparaître qu'en ces lieux, il y a près d'un siècle, une caserne militaire accueillait des centaines de soldats venus des quatre coins de la France, sacrifiant leur jeunesse ou leur vie pour défendre notre pays. Aujourd'hui, seules les bases des deux piliers de la porte d'entrée de la caserne sont les témoins d'une douloureuse page de notre histoire.

Septembre 1916. Une certaine animation à l'entrée de la caserne qui était un lieu quotidien de rencontres où l'ambiance variait selon les bonnes ou mauvaises nouvelles du front.



Une vue du défilé du 416^e régiment d'infanterie au cours d'une commémoration qui se déroule en 1917 en face de la cavalerie sur la place aux Armes, appelée plus tard place Villebois-Mareuil, aujourd'hui place Baptiste Milhau.



Football : 3-0 pour les verts !

Le 4 janvier dernier, le stade du Sesquier accueillait l'AS Saint-Étienne contre l'AS Béziers pour un match amical clôturant leur stage de préparation au Grau du Roi.

Une affiche qui a rassemblé près de 500 spectateurs. A la fin du match, tous les Stéphanois se sont prêtés au jeu des autographes et des photos.

« C'est un honneur pour la Ville de Mèze d'accueillir une équipe au rang de Saint-Étienne. Les installations sportives s'y prêtent bien. », soulignait Thierry Baeza, adjoint aux sports.



Marathon des 1000 pattes

Le dimanche 20 mai, l'association sportive mézoise les mille pattes organise la 26^e édition des courses à pied ouvertes à tous, « les 20 km de Mèze » et « les 7 km de Mèze ». Le départ est fixé dès 9h30 au complexe sportif du Sesquier. Les parcours

passent sur des sentiers vignes et nature. L'âge minimum pour participer aux 20 km est de 17 ans et de 16 ans pour les 7 km. Inscriptions sur le site www.millepattes34.fr ou le matin même, muni d'un certificat médical et d'une autorisation parentale pour les mineurs. Pour boucler la boucle, le club propose un repas champêtre.



Les vélos en rando

Le dimanche 24 juin, deux courses cyclistes ouvertes à tous sont organisées à Mèze. La « Randonnée de la Brasucade » organisée par le cyclo club Mézois propose trois parcours route : 70km, 90km ou 120 km. Comme son nom l'indique, la journée sportive se clôturera par une brasucade.

La « Randonnée du boeuf » organisée par la récente association de VTT, VTTHAU propose trois parcours, 38 km, 22 km et 12 km. Inscriptions sur place dès 7h30 pour les deux randonnées.

Renseignements :

Cyclo club Mézois - Tél. : 06 11 62 56 85

Mail : eric.geledan@orange.fr

VTTHAU - Tél. : 06 60 88 64 63 ou 06 61 59 52 78

Web : <http://vtthau.e-monsite.com>



Une nouvelle salle de danse

La ville de Mèze agrandit ses structures sportives et implante, derrière le gymnase Bernard Jeu, un nouveau bâtiment modulaire de 130m² pour accueillir les danseurs et gymnastes de la ville.

Avec un sol adapté à la discipline et 10 mètres linéaires de miroir, cette nouvelle salle libèrera de nombreux créneaux horaires pour les 600 adhérents aux clubs de gym et de danse de Mèze. La nouvelle salle de danse ouvrira ses portes dès la rentrée prochaine.

Fête du nautisme

Pour la 4^e année consécutive, le service des sports de la Ville de Mèze organise la Fête du Nautisme, le samedi 12 et dimanche 13 mai. Cet événement sportif rassemble toutes les associations nautiques mézoises qui invitent le public à découvrir et essayer gratuitement leurs activités : balades sur l'étang, rames traditionnelles, planche à voile, dériveur, canoë kayak, catamaran, aviron, trimaran de 15 m, simulateur de kite surf, etc.



Beach rugby à Mèze

La toute nouvelle association Meze Beach Rugby, en partenariat avec le RCMM, organise, le 9 juin à 11h sur la plage du Tambourin, la première édition du tournoi Loulou Stainier.

Le beach rugby se pratique par équipe de 8 joueurs. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 mai au prix de 30 euros par équipe.

Contact :

Patrick Laronde

Tél. : 06 37 79 99 44

Mail : mezebeachrugby@gmail.com



L'Étang Record

C'est reparti pour L'étang record ! Toute la journée du 30 juin, les runs de vitesse seront ouverts devant la plage du Thalassa.

Cette grande manifestation nautique organisée par le Yacht Club de Mèze et la ville de Mèze permet aux amateurs comme aux compétiteurs de tenter de battre des records de vitesse sur des embarcations à rame ou à voile.

Neuf catégories peuvent participer à L'étang record. En voile : les catamarans de sport, les planches à voile, les voiliers habitables, les quillards handisport et les voiles traditionnelles. À la rame : les kayaks de mer, les avirons, les stand up, les rames traditionnelles. Du débutant au sportif confirmé, tout le monde peut participer à la fête.

Inscription : 10 euros pour un nombre illimité de runs. Ce tarif comprend les frais de participation, la mise à disposition du matériel et la soirée de remise des prix.

Contact :

Yacht Club de Mèze

Tél. : 04 67 43 59 51

Mail : contact@ycmeze.com

Web : www.ycmeze.com



Tennis de table



Le tennis de table est une activité de compétition et de loisir qui s'adresse à tous, en club affilié à la FFTT ou en club handisport. L'association mézoise, AMTT, présidée par Bruno Fappani depuis 9 ans, compte 126 licenciés, dont 47 compétiteurs.

Ils affichent de bons palmarès, notamment chez les jeunes, avec la 1^{re} place au tournoi interclubs régionaux pour les féminines de moins de 13 ans et une 2nde place au critérium fédéral national 2 féminines moins de 13 ans. L'AMTT est aussi à la 1^{re} place du grand prix des jeunes de l'Hérault et leader du championnat départemental jeunes (challenge des clubs).

Chaque année le CNTT Bernard Jeu accueille en moyenne une quinzaine de compétitions, dont deux nationales, organisées conjointement par l'association, le comité de l'Hérault et la ligue régionale.

En 2011, l'AMTT organisait le 3^e tour du critérium fédéral national 2 avec 125 participants, le championnat de France individuel du sport dans l'entreprise et la finale nationale corporative avec 150 participants.

Le prochain grand rendez-vous se déroulera les 2 et 3 juin prochains. 125 pongistes s'affronteront à Mèze pour la coupe de France vétérans.

AVRIL

- **Vendredi 13 à 21h** à l'église Saint Hilaire, concert electro-pop-rock de guitares « Les quatre saisons » de Vivaldi interprété par Phil Saint Dardennes.
- **Du 13 au 15 toute la journée** à la salle Bernard Jeu, patinage artistique sur roulettes avec 300 patineurs.
- **Jeudi 19 à 14h30** à la parée, tournoi de pétanque.
- **Vendredi 20 à 19h30**, au cinéma municipal Le Taurus, paëlla et projection du film « Flamenco Flamenco ».
- **Dimanche 22 à 15h** au stade du Sesquier, match de football FC Mèze/Cœur Hérault.
- **Jeudi 26 à 17h** au château de Girard, conférence de Joseph Comou « La République de Chine, Taïwan rebelle et conquérante ».
- **Samedi 28 dès 9h** au stade du Sesquier, tournois de football U9, U10 et U11.
À 14h à la salle Bernard Jeu, championnat départemental de tennis de table, jeunes.
À 14h au gymnase Gérard Rigal, tournoi de volley championnat départemental jeunes.
- **Les 28 et 29 toute la journée** au dojo, karaté coupe de la Méditerranée.
- **Dimanche 29 à 10h**, devant la mairie, cérémonie du 67^e anniversaire de la libération des camps de concentration.
À 15h au stade du Sesquier, match de football Stade mézois/Baillargues.

MAI

- **Les 1^{er} et 8**, Corso fleuri.



- **Jeudi 3 à 18h30** au château de Girard, conférence de Michel Negrell « À quoi bon la philosophie ? ».

- **Dimanche 6 à 15h** au stade du Sesquier, match de football FC Mèze/Roujan.
- **Mardi 8 à 10h** depuis la mairie, cérémonie en hommage à la victoire du 8 mai 1945.
- **Jeudi 10 à 18h** au château de Girard, conférence d'Edgar Bocage dans le cadre du jour de commémoration de l'abolition de l'esclavage.
- **Les 12 et 13 toute la journée**, 13^e fête du nautisme.
- **Samedi 12 à 17h** à l'église Saint Hilaire, concert de Musiques sacrées « L'Escolania de Montserrat ».
- **Dimanche 13 9h** à la boule d'Azur, tournoi de pétanque lyonnaise.



- **À 15h** au stade du Sesquier, match de football Stade Mézois/Lattes.
- **À 18h**, match de tambourin, Mèze-Narbonne.
- **Mardi 15 à 17h** à la bibliothèque, conférence de Joseph Colmou « Le patrimoine languedocien ».
- **Mercredi 16 dès 10h** à la salle Bernard Jeu, tournoi de Badten championnat départemental et académique.
- **Vendredi 18 à la cave coopérative**, concert de Michèle Bernard.
- **Les 19 et 20 dès 10h** au parc du château de Girard, salon du livre Jeunesse & Environnement « L'Étang de Lire ».
- **Samedi 19 à 18h30** au château de Girard, lecture théâtralisée « Don Quichotte » adaptation par la Cie Pipo.
- **Dimanche 20 à 17h** dans le parc du château de Girard, cirque « Le bateleur circasien » de et avec Pascal Rousseau.
- **Dimanche 20 dès 9h30** au Sesquier, courses à pied des mille pattes « Les 20 km de Mèze ».

À 9h à la boule d'Azur, tournoi de pétanque lyonnaise play off régional simple.

À 15h au stade du Sesquier, match de football FC Mèze/Montblanc.

- **Les 26 et 27 toute la journée** sur l'étang de Thau, régate les 24h de Thau.
- **Du 31 mai au 3 sur l'esplanade**, à la maison de la mer et à l'ancienne cave coopérative, 11^e festival de tango « Les Nuits Tanguera ».
- **Jeudi 31 mai à 20h** au chai du château de Girard, conférence dansée « L'histoire du tango ».



JUIN

- **Vendredi 1^{er} à 18h** sur l'esplanade, initiation show et bal tango.
- **Samedi 2 à 17h** sur le port, bal tango.
À 18h, sur l'esplanade, spectacle d'échasses et danses folkloriques argentines.
- **Les 2 et 3 dès 9h** à la salle Bernard Jeu, tournoi de tennis de table coupe nationale vétérans.
- **Dimanche 3 dès 11h** à la maison de retraite le Clos du moulin, kermesse.
- **Samedi 9 à 9h** à la salle Bernard Jeu, grand prix de tennis de table des jeunes de l'Hérault. À 11h sur la plage du Tambourin, tournoi de beach rugby « Loulou Stainier ».
- **À 19h** au stade du Sesquier, tournoi de rugby seniors.
- **Dimanche 10 à 9h** à la boule d'Azur, tournoi de pétanque lyonnaise play off régional double.
- **Samedi 16 toute la journée**, sur l'aire des festivités « Total Festum » (sports traditionnels et culture occitane).
- **Dimanche 17 à 9h** à la boule d'Azur, tournoi de pétanque lyonnaise play off régional simple.
- **Lundi 18 à 17h** devant le

cimetière, cérémonie commémorative du 72^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940.

- **Du 18 au 21 de 9h à 18h** au gymnase Gérard Rigal, passage du Mammobile.
- **Mardi 19 à 20h30** dans le parc du château de Girard, théâtre « Antigone » par la C^{ie} Gwénaél Morin d'après l'oeuvre de Sophocle.
- **Jeudi 21 sur le kiosque**, Fête de la musique concert de l'école municipale de musique.
- **Vendredi 22 à 18h30** au château de Girard, cérémonie des nouveaux Mézois.
- **Samedi 23 à 11h**, fête du Centenaire des écoles Clemenceau et Coty.
- **Dimanche 24 dès 7h30** au Sesquier, randonnée de VTT « La randonnée du bœuf ». Inscriptions sur place possibles. Dès 8h au Sesquier, randonnée du cyclo club mézois « La randonnée de la brasucade ». Inscriptions sur place possibles. Dès 10h30 à la chapelle des Pénitents, la Saint-Pierre fête les pêcheurs.
- **Samedi 30 toute la journée**, l'Étang Record.



Afin de paraître dans nos agendas diffusés à la presse locale, sur le site de la ville et dans les journaux municipaux, les associations doivent adresser leurs manifestations en précisant la date, l'heure, le lieu et la nature de la manifestation au service des sports pour les associations sportives et au service des festivités pour les autres.

Contact

Service des festivités

Tél. : 04 67 43 86 04
festivites@ville-meze.fr

Service des sports

Tél. : 04 99 04 02 01
service-associations@ville-meze.fr

Une jeunesse musicale

Pour renforcer sa politique culturelle auprès des jeunes, la Ville de Mèze met à la disposition des écoles élémentaires et maternelles de la commune, les compétences pédagogiques et artistiques de Matthieu Chédeville, intervenant musical de l'école municipale de musique.

Depuis la rentrée, il intervient dans une dizaine de classes, de la maternelle au CM2, et crée, avec les enseignants, trois spectacles, « Boucle d'Or et les trois ours », « Cirque et musique » et « Contes et musiques des Balkans ».

Par ailleurs, il programme des interventions pédagogiques alliant la musique et l'Histoire du 17^e au XX^e siècle, chez les plus petits il évoque les animaux d'Afrique tandis que dans certaines classes il aborde le thème de la voix dans tous ses états mais aussi la passion de la danse en faisant venir une danseuse professionnelle.



Actuellement, il monte un concert avec les élèves de l'école municipale de musique et les « calandrons » sous la direction de Michèle Bernard, chanteuse de renom dans le répertoire de la chanson française et de la chanson enfantine.

La représentation, qui rassemblera une centaine d'enfants, est prévue le 18 mai dans le cadre de l'ouverture du salon Jeunesse et Environnement « L'étang de lire ».

Dans les crèches mézoises, c'est Martine Devillers de l'école de musique qui éveille les tout petits au quatrième art.



Salle Georgette Depaule

Le 14 janvier dernier, Henry Fricou dévoilait la plaque nominative de la salle du Club la joie de vivre, baptisée « Georgette Depaule ».

Un hommage à celle qui fût présidente du club sénior pendant 26 ans.



Fête des vignerons de Mèze



Le succès est toujours au rendez-vous pour la fête des vignerons de Mèze qui s'est tenue, pour la quatrième fois, dans la grande salle de l'ancienne cave coopérative.

Des centaines de participants sont venus découvrir (ou redécouvrir...) les vins du terroir et profiter des nombreux spectacles et animations qui ont rythmé ce grand week-end dédié à Bacchus.



Repas des anciens

Comme le veut la tradition, la Ville de Mèze offre un grand repas dansant à l'ensemble des Mézois de 65 ans et plus.

Pour commencer l'année 2012 dans la bonne humeur, 475 convives étaient rassemblés dans la salle Bernard Jeu. Et, pour celles et ceux qui n'ont pas eu la possibilité de participer au repas, la Ville de Mèze a offert quelque 820 colis de Noël.

Festival des sports traditionnels

Le 16 juin 2012 sur l'aire des festivités, dans le cadre de Total Festum, la Région Languedoc-Roussillon, en partenariat avec la Ville de Mèze et le CROS, organise le 5^e festival des sports traditionnels. Le public pourra découvrir les sports traditionnels qui façonnent l'identité du Languedoc Roussillon: course camarguaise, quilles de huit, jeu de balle au tambourin, lutte sur sable, voiles latines, joutes languedociennes et rame traditionnelle.

La journée sera clôturée par un repas convivial et une soirée concert « balar totes ensem » avec le groupe Jamad'Oc (l'Art à Tatouille avec Roland Ramade, Mauresca Fracas Dud et castanha é Vinovél).



Fête de l'Huître l'événement familial de l'été

Pour la 22^e édition de la Fête de l'huître mézoise, les organisateurs ouvrent l'aire des festivités dès 18h pour une soirée dégustative et musicale. Au programme, huîtres, moules farcies et marinières, seiche en rouille et frites, le tout arrosé par la compagnie « Cartoon show » en première partie et l'orchestre de variétés internationales « UFO » jusqu'au bout de la nuit.

Vendredi 3 août aire des festivités dès 18h.



Le nouvel album DE GÉRARD FRANCO

L'auteur, compositeur, interprète, poète et musicien mézois Gérard Franco, a sorti un nouveau CD de 16 titres. L'album s'intitule « Ma thérapie ». Un clin d'œil pour ce chanteur aux accents méditerranéens, bien enraciné dans son terroir, qui a concocté un élixir de bonne humeur pour celles et

ceux qui écouteront son disque. « Ma thérapie » de Gérard Franco est disponible sur commande auprès de:

TOETA Production
6 rue du 8 mai 45
34140 Mèze

Mail: gerardf34@yahoo.fr • Web: www.gerardfranco.com

Club de lecture

Depuis décembre 2011, la bibliothèque municipale accueille, une fois par mois, un club de lecture. Ouvert à tous, il réunit les amateurs de livres en tout genre qui aiment partager leurs coups de coeur littéraires. Ensemble les adhérents échangent leurs émotions et leurs réflexions sur un thème choisi. Les prochains rendez-vous du « Cercle des escaliers littéraires » sont les, 17 avril, 2 et 29 mai et le 26 juin à 17h.

Bibliothèque municipale
Place de l'ancien hospice
Tél. : 04 67 43 71 84



Exposition collective

À l'occasion de la fête locale du mois d'août, le maire invite des artistes amateurs habitant ou résidant occasionnellement à Mèze à participer à la 4^e Balade artistique mézoise. Cette grande exposition collective sera présentée dans les salles du château de Girard durant la deuxième quinzaine du mois d'août. Candidature auprès du service culturel, château de Girard.

Tél. : 04 99 04 02 03
Mail: culture@ville-meze.fr.

Saint-Pierre Tous à vos bateaux !

La traditionnelle fête des pêcheurs, à l'occasion de la Saint-Pierre se déroulera le 24 juin. Tous les Mézois qui possèdent une embarcation sont invités à participer à la cérémonie sur la lagune de Thau afin de célébrer le Patron des gens de mer. Par ailleurs, un bateau de 150 places pourra embarquer des passagers pour assister à l'événement. Pour monter à bord, il faut préalablement se munir d'un billet d'embarquement gratuit à retirer auprès de l'office de tourisme de Mèze (château de Girard), dans la limite des places disponibles.

2^E FESTIVAL DE TANGO « LES NUITS TANGUERA »

Pour la deuxième année consécutive, le cœur de Mèze va battre au rythme du tango argentin. Durant quatre jours, l'esplanade et le port seront le théâtre de cet art classé par l'UNESCO au patrimoine immatériel de l'humanité qui unit danse, musique et poésie. La Ville de Mèze a concocté un programme ouvert à tout public :



Jeudi 31 mai au chai de Girard

- À 20h conférence dansée, « L'histoire du tango »
- À 21h bal tango

Vendredi 1^{er} juin sur l'esplanade

- À 18h bal tango
- À 18h30 initiation au tango
- À 19h show tango avec 3 couples de danseurs

Samedi 2 juin sur le port et l'esplanade

- À 17h sur le port petit bal tango
Déambulation menée par une danseuse sur échasses du port à l'esplanade
- À 18h sur l'esplanade spectacle « Tango et Folklore argentin »
Exhibition de tango avec des danseurs de renommée internationale.
Découverte et participation du public à la Chacarea, danse folklorique argentine.

FESTIVAL DE THAU 2012 DEMANDEZ LE PROGRAMME !

La 22^e édition du Festival de Thau se déroulera du 17 au 22 juillet.

Mardi 17 juillet à Montazin (à partir de 19h)

Safar
Ndidi O
Tarif: gratuit

DJ Tagada (fin de soirée)
Tarifs en prévente (hors frais de location): plein 32 euros, réduit 29 euros

Mercredi 18 juillet à Mèze (château de Girard et esplanade à partir de 21h)

Salsafon
Soirée gratuite en partenariat avec la Ville de Mèze

Samedi 21 juillet à Mèze (aire des festivités à partir de 19h)

Yannick Noah
Nadéah (1^{ère} partie)
+ DJ fin de soirée
Tarifs en prévente (hors frais de location): plein 42 euros, réduit 39 euros

Dimanche 22 juillet à Mèze (aire des festivités à partir de 19h)

Camille Emel
Mathlouthi
Lena & The Deep Soul
(1^{re} partie)
Tarifs en prévente (hors frais de location): plein 32 euros, réduit 29 euros

Jeudi 19 juillet à Villeveyrac (abbaye de Valmagne, à 21h)

La Mal Coiffée
Tarifs en prévente (hors frais de location): plein 20 euros, réduit 15 euros

Vendredi 20 juillet à Mèze (aire des festivités à partir de 19h)

Earth Wind & Fire Experience
feat. Al McKay
The Slidewinders (1^{re} partie)



Yannick Noah



Earth Wind & Fire Experience

SALON DU LIVRE JEUNESSE ET ENVIRONNEMENT L'ÉTANG DE LIRE

Animations en partenariat avec la Région Languedoc-Roussillon, le conseil général de L'Hérault et L.R.2L.

Billetterie et inscriptions pour les ateliers à l'office du Tourisme CCNBT, château de Girard

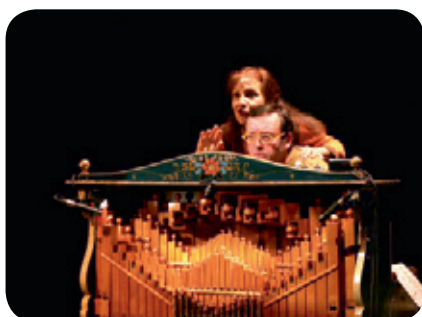
Tél. : 04 67 43 93 08

Renseignements : service culturel de la ville de Mèze, château de Girard.

Tél. : 04 99 04 02 05

Mail : spectacles@ville-meze.fr

Du 16 au 20 mai, la Ville présente la 6^e édition de l'événement littéraire jeunesse et environnement des rives de Thau. Le parc du château sera un espace de jeux, de lectures, de dédicaces et de rencontres avec notamment des auteurs et des illustrateurs. De nombreux rendez-vous sont programmés dans les lieux culturels mézois où les éco-citoyens et les lecteurs en herbe pourront découvrir des créations cinématographiques, photographiques et picturales, s'essayer aux nombreuses animations offertes, ateliers de cirque et d'illustrations mais aussi profiter des concerts et des divers spectacles.



Concert avec Michèle Bernard

Entre le léger et le grave, entre le réaliste et le rêve fou, la compositrice interprète revient chanter la Fête.

Vendredi 18 mai à 19h à l'ancienne cave coopérative
Rue de la cave coopérative.
Entrée 10 euros/6 euros.

Spectacle Le Bateleur Circassien de et avec Pascal Rousseau

L'équilibriste Pascal Rousseau à la gestuelle épurée, précise et sensible offre un spectacle où les prouesses circassiennes côtoient l'humour. L'artiste met aussi en scène des numéros de music-halls. Spectacle co-accueilli avec la Verrerie d'Alès/Pôle national des arts du Cirque, Région Languedoc-Roussillon.

Dimanche 20 mai au château de Girard à 17h.
Dès 3 ans.



Théâtre Antigone

Décentralisation du Printemps des comédiens

Spectacle de la C^{ie} Gwénaél Morin d'après l'œuvre de Sophocle.

Polynice et Étéocle, les deux fils d'Œdipe, roi de Thèbes mort en exil, se sont entre-tués pour s'emparer du pouvoir. Œdipe et Jocaste ont eu aussi deux filles, Antigone et Ismène. Antigone brave l'interdiction d'accomplir les rites funéraires pour son frère et l'affrontement avec Créon est immédiat et total.

Mardi 19 juin à 20h30 dans le parc du château de Girard.

Billetterie : office du tourisme intercommunal.

Entrée 10 euros/6 euros.



Photo : Daniel Schemann

Lecture théâtralisée Don Quichotte

Adaptation et interprétation de l'œuvre de Miguel de Cervantès par la C^{ie} Pipo

Don Quichotte raconte les aventures d'un homme un peu fou qui se prend pour un preux chevalier jusqu'à reproduire près de chez lui, dans les plaines de la Mancha, les exploits des héros de ses lectures romanesques. En partenariat avec la Scène nationale du théâtre de Sète et du Bassin de Thau.

Samedi 19 mai à 18h30 au chai de Girard.
Entrée 10 euros/6 euros. Dès 12 ans.

Concert dans le cadre du festival interreligieux de musiques sacrées « L'Escolania de Montserrat »

L'Escolania de Montserrat est un chœur de garçons catalans basé à l'abbaye Bénédictine de Montserrat en Catalogne. La chorale ne se déplace que deux fois par an, le plus souvent dans des grandes capitales européennes. Leur venue à Mèze constitue un réel événement.

Samedi 12 mai à 17h à l'église Saint-Hilaire, rue Sadi Carnot. Entrée 15 euros/5 euros.

